

# Initiative populaire pour l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine

## Initiative für Tier- und Menschenversuchsverbot

Isabelle Chassot, Conseillère aux Etats  
12.1.2022

Liberté. Solidarité.  
Responsabilité.



# Sommaire

1. Texte de l'initiative
2. Comité d'initiative et soutiens
3. Objectifs et conséquences de l'initiative
4. Conseil fédéral et Parlement
5. Expérimentation animale et humaine en Suisse
6. Alternatives à l'expérimentation animale et humaine
7. quatre raisons de voter non
8. Contexte: opinion publique et média

**Votation 13 février 2022**

# 1. Texte de l'initiative

## Texte de l'initiative :

- <sup>3</sup> L'expérimentation animale et l'expérimentation humaine sont interdites. L'expérimentation animale est considérée comme un mauvais traitement infligé aux animaux et peut être constitutive d'un crime. Ce qui précède s'applique de façon analogue à l'expérimentation animale et à l'expérimentation humaine, de même que les dispositions suivantes:
- a.) une première utilisation n'est admise que si elle est dans l'intérêt global et prépondérant du sujet (animal ou humain) concerné; elle doit en outre être prometteuse et être effectuée de manière contrôlée et prudente;
  - b.) à compter de l'entrée en vigueur de l'interdiction de l'expérimentation animale, le commerce, l'importation et l'exportation de produits de toute branche et de toute nature sont interdits si ces produits continuent de faire l'objet directement ou indirectement d'expérimentation animale; l'interdiction ne s'applique pas aux produits déjà existants qui ne font plus l'objet d'aucune expérimentation animale, directement ou indirectement;
  - c.) la sécurité pour l'être humain, les animaux et l'environnement doit être assurée en tout temps; à cet égard, la mise sur le marché ainsi que la diffusion et la dissémination dans l'environnement de nouveaux développements ou de nouvelles importations pour lesquels il n'existe pas de procédure sans expérimentation animale officiellement reconnue, sont interdites;
  - d.) les approches substitutives sans expérimentation animale doivent bénéficier d'aides publiques au moins équivalentes à celles dont bénéficiait précédemment l'expérimentation animale.

# Was will die Initiative?

1. In der Schweiz darf **keine medizinische und wissenschaftliche Forschung an Menschen und Tieren** mehr durchgeführt werden. Sie sollen als Tierquälerei bzw. als Verbrechen eingestuft werden.
2. Zudem werden **Handel, Einfuhr und Ausfuhr** von Produkten **verboten**, die mittels solcher Versuche im In- und Ausland entwickelt wurden – auch dann, wenn es **keine Alternative** gibt.
3. Bereits zugelassene Produkte sind nur vom Verbot ausgenommen, wenn dafür keine solchen Versuche mehr durchgeführt werden.
4. Ersatzforschung ohne Tierversuche soll vom Staat im gleichen Mass unterstützt werden wie bis anhin die Forschung mit Tierversuchen.

## 2. Comité d'initiative et soutiens

Mars 2019 : 123'640 signatures valides

Lancée par des citoyens de Saint-Gall

Initiative soutenue par la Ligue suisse contre la vivisection (**LSV**) et de nombreuses petites associations

***MAIS Protection suisse des animaux (PSA) juge l'initiative trop radicale !***

### 3. Objectifs et conséquences de l'initiative

4 exigences/conditions des initiants :

- 1) Interdiction totale des expériences sur les animaux et les humains en CH
- 2) Interdiction du commerce de produits issus de l'expérimentation animale
- 3) Produits existants autorisés *seulement si* ne font plus l'objet d'aucune *expérimentation animale*
- 4) Soutenir la recherche alternative autant que la recherche animale

### 3. Objectifs et conséquences de l'initiative

En cas de oui le 13 février de **nombreuses conséquences** sur :

1. **La santé** (nouveaux médicaments et vaccins)
2. **La recherche et l'innovation** en Suisse (hôpitaux, universités, hautes écoles)
3. **Les engagements internationaux** de la Suisse (règles OMC, accords bilatéraux)
4. **L'économie** (pharma, chimie, industrie alimentaire)
5. **L'agriculture** (nouvelles méthodes lutte contre les parasites, même le bio)

→ **Une interdiction totale unique au monde !**

### 3. welche folgen hätte ein JA?

- **Versorgung mit Medikamenten** könnte nur noch sehr beschränkt sichergestellt werden
- Schweizer Bevölkerung könnte zudem aufgrund des Importverbots nicht mehr von **wissenschaftlichen Entwicklungen im Ausland profitieren**
- Würde Medikamente genauso betreffen, wie **Pflanzenschutzmittel, Chemikalien oder Nahrungsergänzungsmittel**, die mit Tierversuchen erforscht wurden
- Das weitgehende Import- und Handelsverbot ist unvereinbar mit **internationalen Verpflichtungen** und Verträgen der Schweiz



## 4. Conseil fédéral et Parlement

### Rejet sans contre projet

- Tant le Conseil fédéral que le Parlement rejettent cette initiative
- Contre projet indirect (gauche + PVL) et direct (Verts) ont été refusés
- Objectif de l'initiative partagé par tous

### MAIS:

- pour tous les partis l'initiative va trop loin
- Droit en vigueur suffisant
- Recherche fondamentale ne peut se passer des humains et animaux
- ▶ Initiative rejetée par 195 non et 0 oui au Conseil national et 42 non et 0 oui au Conseil des Etats !

## 5. Expérimentation animale et humaine en Suisse

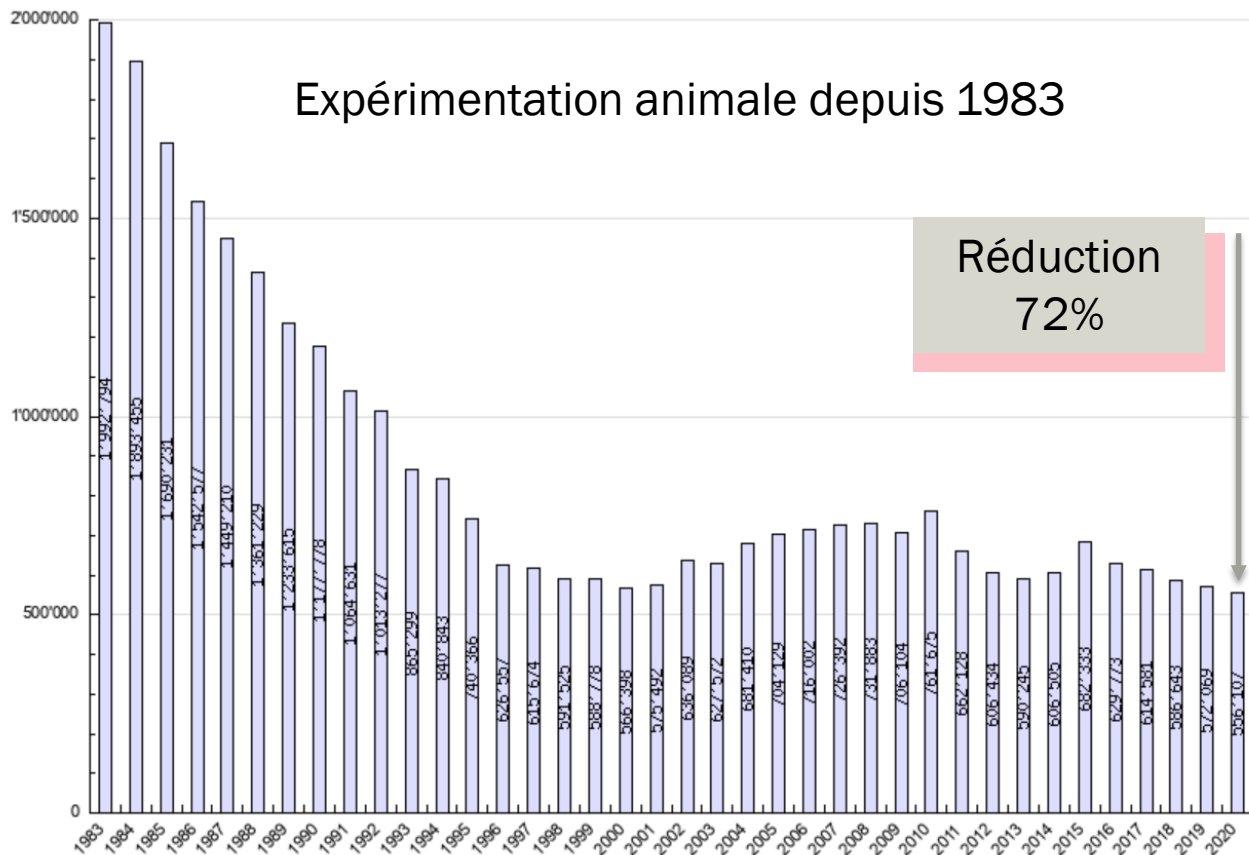
### Expériences sur les animaux:

- Uniquement si aucune alternative possible
- Bénéfice attendu pour la société > souffrance des animaux
- Législation parmi les plus strictes au monde
- Animaux traités de manière responsable et éthique
- Conditions d'élevage exemplaires

# 5. situation heute: tierversuche

- Schweiz verfügt über eines der striktesten Tierschutzgesetze
  - Nutzen für Gesellschaft muss grösser sein als das Leiden fürs Tier
  - Ist der Versuch ersetzbar, wird er **nicht bewilligt**
- Halten von Versuchstieren ist bewilligungspflichtig
  - Artgerechte Tierhaltung und Betreuung durch Fachpersonal
  - Unangemeldete Kontrollen
- Vor jedem belastenden Versuch wird Meinung der kantonalen Tierversuchskommission eingeholt
- Abbruchkriterien für laufende Studien

# 5. Expérimentation animale et humaine en Suisse



Source: Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV

## 5. Expérimentation animale et humaine en Suisse

### En quoi consiste la recherche sur les humains:

- Comprendre les causes de la maladie et à améliorer les options thérapeutiques
- Importance capitale pour la société (santé individuelle et publique, formation du personnel médical et divers domaines de l'économie)

### Comment cela se déroule-t-il concrètement ?

Recherche réglementée au niveau fédéral

- Autorisation de la commission cantonale d'éthique indispensable
- Cantons supervisent commissions cantonales d'éthiques
- Contrôle et coordination de l'OFSP
- Pour certains projets autorisation de Swissmedic nécessaire

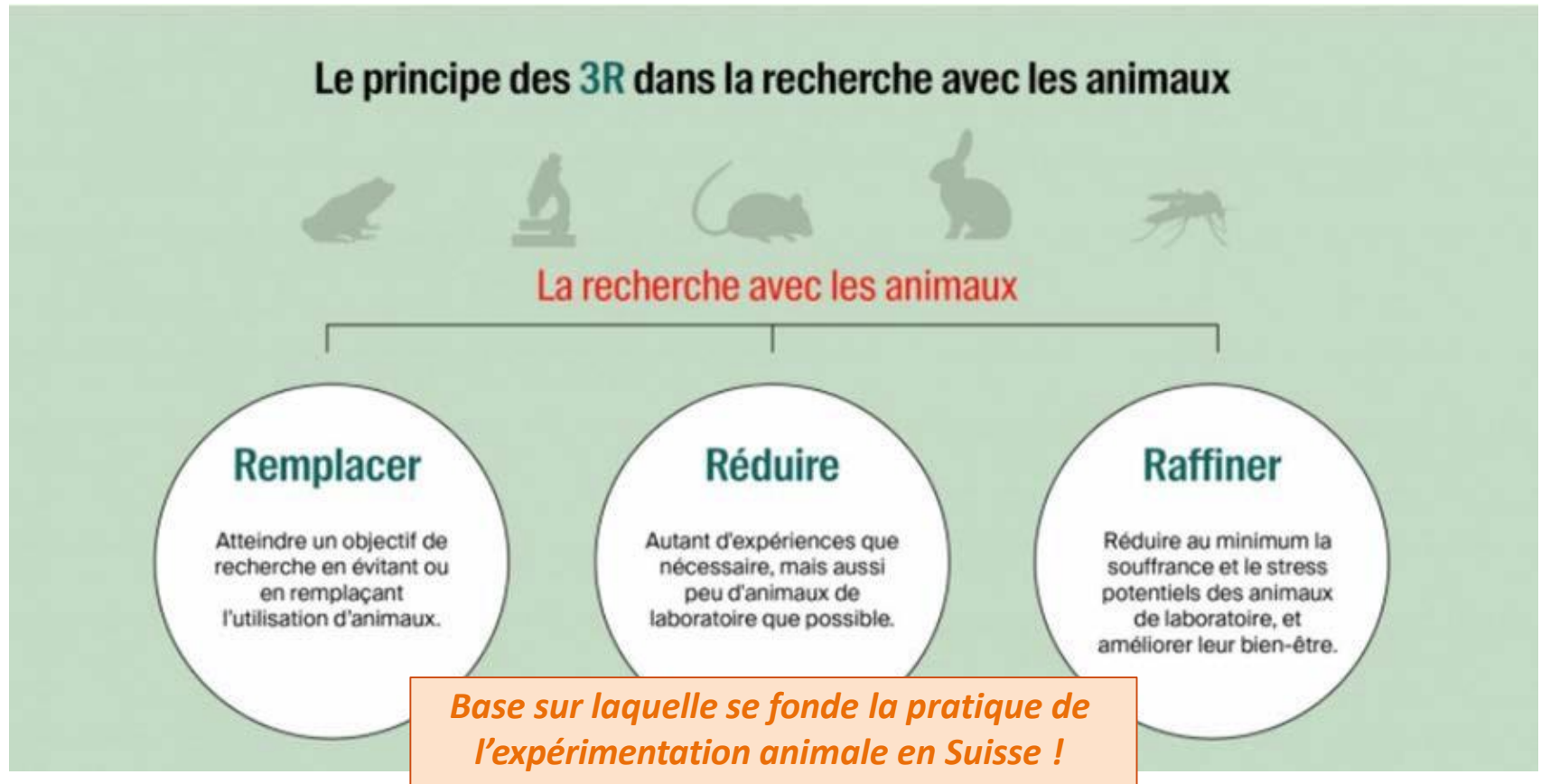
## 6. Alternatives

Méthodes de substitution toujours privilégiées (obligation) !

- **Complémentarité** recherche animale et méthodes de substitution
- Méthodes de substitution sont **moins coûteuses**
- Mars 2018 création du **Centre de compétences suisse 3R** (Confédération, Interpharma et hautes écoles)
- But: promouvoir les méthodes de substitution à l'expérimentation animale

**Expérimentation animale reste indispensable**

## 6. Alternatives: le principe des 3R



## 7. quatre raisons de voter NON

### 1. Le droit actuel en Suisse est déjà l'un des plus sévères au monde !

La recherche sur l'homme et l'animal n'est autorisée, aujourd'hui déjà, que s'il n'existe aucune alternative. Le nombre d'expérimentations animales a d'ailleurs baissé de 72% ces trente dernières années. De nouvelles dispositions strictes ont également été introduites ces dernières années concernant l'expérimentation en tant que telle, et les conditions de vie des animaux dans les laboratoires et les responsables des différentes animaleries.

### 2. NON à une détérioration significative de la qualité des soins !

L'initiative priverait la population des meilleurs soins médicaux et de futures thérapies - par exemple contre de nouvelles formes de cancer, ou Alzheimer et Parkinson - mais aussi de nouveaux vaccins, par exemple contre le Covid. La Suisse serait ainsi démunie pour lutter contre les pandémies.



## 7. quatre raisons de voter NON

### 3. NON à l'interdiction de médicaments pour les animaux !

L'initiative interdit l'utilisation de médicaments et thérapies pour les animaux de compagnie et les animaux d'élevage qui ont été testés au préalable sur d'autres animaux. Leur bien-être ne serait paradoxalement aussi plus garanti pour une autre raison : les expériences seraient simplement déplacées dans des pays où les lois et les contrôles sont bien moins stricts qu'en Suisse.

### 4. NON à l'affaiblissement de la recherche, de la formation et de l'innovation !

La Suisse serait le seul pays au monde à se priver de toute expérimentation sur l'animal et l'être humain. Cela serait extrêmement préjudiciable pour les hautes écoles et les hôpitaux universitaires qui réalisent 60% des expérimentations dans notre pays. Les entreprises de l'industrie alimentaire, la chimie, la pharma et l'agriculture seraient elles aussi fortement pénalisées. Nous assisterions à une perte de savoir-faire et de capacité d'innovation basée sur une recherche fondamentale de qualité

## 7. die vier wichtigsten NEIN-argumente

1. Die Schweiz verfügt über eine der striktesten Tierschutzgesetzgebung
2. Nein zu einer Verschlechterung der Qualität der Gesundheitsversorgung
3. NEIN zum Verbot neuer Medikamente für Tiere
4. NEIN zur Schwächung der Schweizer Forschung

**Je vous remercie de votre attention.**

**Vielen Dank für Ihre Aufmerksamkeit**

Liberté. Solidarité.  
Responsabilité.

